



Lettre introductive au Rapport annuel de la Banque de France

Dans sa lettre introductive au rapport annuel de la Banque de France adressée le 4 mai 2015 au Président de la République, au Président du Sénat et au Président de l'Assemblée nationale, Christian Noyer, gouverneur de la Banque de France estime que « l'économie française va mieux » mais que « fondamentalement, (elle) ne va pas assez bien ». Il explique que « la croissance potentielle reste anormalement faible et la croissance effective insuffisante pour ramener l'économie à un niveau plus proche du plein emploi » et plaide pour une accélération des réformes dans un contexte conjoncturel favorable, dû notamment à la baisse des prix du pétrole et la dépréciation de l'euro favorable : « La baisse des prix du pétrole, qui soutient le pouvoir d'achat, et la dépréciation de l'euro, qui favorise les exportations, pourraient apporter un demi-point de croissance sur chacune des années 2015 et 2016 ». Christian Noyer souligne aussi qu'« à près de 57 % du PIB, les dépenses publiques françaises sont désormais les plus élevées de tous les grands pays développés ». Des « transformations profondes sont nécessaires dans la conception et la mise en œuvre des politiques, voire des institutions publiques ». Et de citer en exemple « la situation des régimes de retraite » qu'il convient de mettre à l'équilibre afin que cette « dette sociale » ne soit pas « transférée aux générations futures », ou bien la réforme territoriale qui par un « empilement de structures (...) nuit à l'efficacité et à la responsabilité de l'action publique et engendre des surcoûts ». Il constate par ailleurs « un coût du travail trop dynamique » qui conduit « à la dégradation de la compétitivité hors coûts » et appelle à une remise à plat des règles de revalorisation du Smic. Le gouverneur souligne également que le mécanisme de diffusion de la baisse des taux est en partie entravé, en France, par la rigidité des taux de l'épargne réglementée, dont le niveau élevé constitue une anomalie unique dans la zone euro. « La réticence à les ajuster équivaut à contrarier les effets positifs de la politique monétaire », estime-t-il.

Lettre introductive au Rapport annuel de la Banque de France : https://www.banque-france.fr/fileadmin/user_upload/banque_de_france/publications/rapport-annuel-2014/Rapport-annuel-2014-lettre-introductive-version-fr.pdf

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIÈRES GÉNÉRALES

Union européenne

1 – Eurostat

Dans la zone euro (ZE19), le taux de chômage corrigé des variations saisonnières s'est établi à 11,3 % en mars 2015, stable par rapport à février 2015 mais en baisse par rapport au taux de 11,7 % de mars 2014. Dans l'UE28, le taux de chômage s'est établi à 9,8 % en mars 2015, stable par rapport à février 2015 mais en baisse par rapport au taux de 10,4% de mars 2014. Eurostat estime qu'en mars 2015, 23,748 millions d'hommes et de femmes étaient au chômage dans l'UE28, dont 18,105 millions dans la zone euro. Par rapport à février 2015, le nombre de chômeurs a diminué de 75 000 dans l'UE28 et de 36 000 dans la zone euro. Comparé à mars 2014, le chômage a baissé de 1,523 million de personnes dans l'UE28 et de 679 000 dans la zone euro. Parmi les États de l'UE28, le taux de chômage le plus faible en mars 2015 a été enregistré en Allemagne (4,7 %), et les plus élevés en Grèce (25,7 % en janvier 2015) et en Espagne (23,0 %).

Banque de France

1 – Surendettement

Le nombre de saisines des commissions de surendettement a diminué de 7,7 % au premier trimestre 2015 par rapport aux trois premiers mois 2014 (57 869 dossiers contre 62 706 dossiers) selon la Banque de France.

https://www.banque-france.fr/uploads/tx_bdfgrandesdates/2015-03-statistiques-surendettement.pdf

2 - Rue de la Banque N°6 de mai 2015 - Inflation basse en zone euro : rôle des prix d'imports et de l'atonie économique

L'inflation du prix des biens à la consommation en zone euro a diminué continûment depuis 2012. Fin 2014, elle était proche de zéro, bien en dessous du niveau de 2 % correspondant à l'objectif de moyen terme de l'Eurosystème. Cette évolution s'est produite en même temps qu'une forte décélération du prix des biens importés et qu'un ralentissement de l'activité économique susceptible de peser sur les prix intérieurs. Cette lettre étudie l'influence sur l'inflation de ces deux facteurs, prix d'importation et activité économique, afin de quantifier leurs contributions respectives.

https://www.banque-france.fr/uploads/tx_bdfgrandesdates/RDB_06.pdf

Actualités législatives

Publications au Journal Officiel

Décret n° 2015-460 du 22 avril 2015 relatif à la remise de la fiche standardisée d'information mentionnée à l'article L. 312-6-2 du code de la consommation

http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=B3D96AC9CC3A39BEB1E2E0F8547BFE4D.tpdila16v_1?cidTexte=JORFTEXT000030515984&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id&idJO=JORFCONT000030515799

Arrêté du 29 avril 2015 précisant le format et le contenu de la fiche standardisée d'information relative à l'assurance ayant pour objet le remboursement d'un prêt

http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=9BE89551CCFCA7438C4C5B27101FE07C.tpdila17v_1?cidTexte=JORFTEXT000030555752&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id&idJO=JORFCONT000030555659

L'ICA progresse et s'établit au niveau de sa moyenne longue période

L'indicateur du climat des affaires (ICA) progresse de 3,6 points au premier trimestre 2015. Il retrouve son niveau moyen de longue période dont il s'était écarté après deux trimestres consécutifs de baisse.

Cette évolution s'explique principalement par l'appréciation positive portée par les chefs d'entreprise sur le trimestre passé. En particulier, les soldes d'opinion relatifs à l'activité et aux effectifs du trimestre passé ont fortement contribué à la hausse de l'indicateur.

Indicateur du climat des affaires à la Guadeloupe
(100=moyenne de longue période)



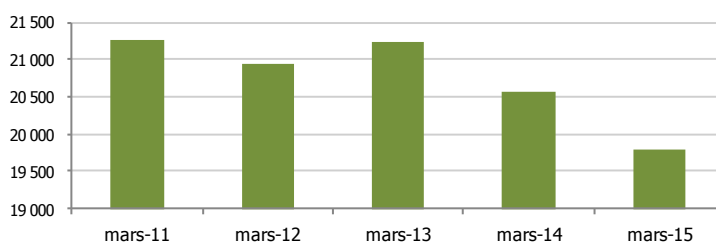
Source : Enquête de conjoncture IEDOM

La vulnérabilité des agents économiques en Guadeloupe et Îles du Nord

À fin mars 2015, le nombre de personnes physiques en interdiction bancaire s'établit à 19 792 en Guadeloupe et Îles du Nord. Il enregistre une baisse de 3,7 % en glissement annuel. Entre mars 2011 et mars 2015, il affiche un taux de croissance annuel moyen de -3,5 %.

Le nombre de retraits de cartes bancaires s'élève à 512, soit une baisse de 2,4 % sur un an. En cumul sur l'année 2015, 1 386 cartes ont été retirées de la circulation, un nombre en baisse de 19,8 % par rapport à la même période 2014. Au mois de mars 2015, 27 dossiers de surendettement ont été déposés. En cumul sur l'année 2015, 82 dossiers ont été déposés, soit une baisse de 2,4 % par rapport à la même période 2014.

Nombre de personnes physiques en interdit bancaire



Source : IEDOM

Parallèlement, le nombre de personnes morales en interdiction bancaire s'élève à 3 007 à fin mars 2015. Il enregistre une légère baisse par rapport au mois précédent (-0,9 %) et par rapport à fin mars 2011 (-1,0 %). Sur le mois de mars 2015, 79 incidents de paiements ont été répertoriés pour un montant déclaré de 774 212 €. Par rapport au mois précédent, le nombre d'incidents de paiements diminue (-13,2 %) et les montants déclarés affichent une baisse similaire (-13,4 %).

L'économie de la Guadeloupe en 2014 : une économie au ralenti

Dans la continuité de 2013, l'économie guadeloupéenne tourne au ralenti en 2014. Les échéances municipales ainsi que la multiplication d'évènements tels que l'épidémie de chikungunya et les différents mouvements sociaux ont marqué une activité économique déjà fragile. Dans un climat conjoncturel atone, l'investissement privé reste limité. Portée par les ménages au premier semestre, la croissance de l'investissement est tirée par les entreprises en fin d'année. La poursuite de la dégradation du marché du travail pèse sur la consommation des ménages qui tarde à retrouver une orientation durablement favorable en dépit du ralentissement de la hausse des prix. Conséquence de la faiblesse de la demande intérieure, les échanges commerciaux se contractent. Au niveau sectoriel, l'évolution de l'activité est mitigée. Le secteur du BTP connaît une nouvelle année difficile, toujours pénalisé par le manque de grands chantiers publics et l'atonie du marché privé. Le secteur du tourisme enregistre un bilan en demi-teinte. L'évolution est cependant plus favorable pour le secteur primaire qui enregistre des résultats en hausse pour les filières canne et banane. L'activité commerciale se redresse en fin d'année. Le marché automobile affiche notamment une légère amélioration après une très mauvaise année 2013. En dépit d'un contexte économique peu favorable, les encours de crédits progressent en 2014. Cette évolution est essentiellement tirée par les entreprises alors que l'activité de crédit aux ménages est en perte de vitesse. Les actifs financiers enregistrent pour leur part une progression moins dynamique en 2014.

Les récentes publications

L'IEDOM Guadeloupe vient de publier les notes « L'économie de la Guadeloupe en 2014 », « L'Observatoire des tarifs bancaires aux particuliers dans les DOM et la collectivité de Saint-Pierre-et-Miquelon », « Les ratios sectoriels dans les DOM » et la note « Premières Tendances », relative au 1^{er} trimestre 2015. Ces documents sont téléchargeables librement sur le site <http://www.iedom.fr/>

BRÈVES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

Visite présidentielle en Guadeloupe

Le président de la République François Hollande était en Guadeloupe les 9 et 10 mai 2015. Le 9 mai, le président de la République a rencontré les élus de Guadeloupe et évoqué une série de mesures relatives aux principaux enjeux du département. Il a notamment annoncé la création d'un projet de loi sur l'économie réelle, en faveur de l'égalité économique et sociale des territoires d'Outre-mer face à la métropole. Dans le domaine de la santé, le président de la République a autorisé l'installation en Guadeloupe d'un cyclotron

et la participation de l'État à son financement. Il a également annoncé l'agrément définitif du ministère de la Santé du projet de reconstruction du CHU de Pointe-à-Pitre et du financement de l'État à hauteur de 600 millions €.

Le 10 mai, François Hollande a présidé l'inauguration du Mémorial ACTe, baptisé « Centre caribéen d'expressions et de mémoire de la traite négrière et de l'esclavage ». 800 personnes, 43 délégations étrangères et une vingtaine de chefs d'État et de gouvernement ont participé à la cérémonie. Édifié le site de l'ancienne usine sucrière Darbousier à Pointe-à-Pitre, le mémorial retrace l'histoire de l'esclavage. L'ouverture au public est prévue début juillet 2015 et 300 000 visiteurs y sont attendus chaque année d'ici 2018.

Première réunion du Comité de suivi de l'économie

La première réunion du comité de suivi de l'économie s'est tenue au début du mois de mai 2015. Créé par le préfet de la Région Guadeloupe, le Comité de suivi de l'économie associe l'ensemble des acteurs économiques guadeloupéens : les services de l'État, les grands élus, les représentants des professionnels (chambres consulaires et organisations professionnelles) et de leurs conseillers (notaires, experts-comptables) ainsi que les représentants de la sphère financière (opérateurs publics et privés). Il a pour fonction d'élaborer un diagnostic commun sur tous les freins au développement économique et à l'emploi, et de trouver les moyens de les lever. Des groupes de travail vont se constituer et le comité se réunira tous les trimestres. Plus d'une soixantaine de personnalités ont assisté à la première réunion qui a débuté par une présentation de la situation économique et de l'emploi en Guadeloupe par les services de l'État.

ACTUALITÉS RÉGIONALES

Visite présidentielle dans les Îles du Nord

Le 8 mai 2015, le président de la République François Hollande était en visite dans les Îles du Nord. À Saint-Barthélemy, François Hollande a notamment proposé un compromis pour régler un contentieux fiscal entre l'État et la Collectivité. En l'état actuel des textes, la Collectivité de Saint-Barthélemy est tenue de verser chaque année à l'État une dotation globale de compensation (DGC) destinée à compenser l'excès des ressources transférées consécutivement à l'évolution statutaire mise en place par la loi organique du 21 février 2007. Année après année, le montant de la dette relative à la DGC s'est gonflé pour s'établir à 40 millions €. François Hollande a proposé que Saint-Barthélemy ne rembourse que la moitié du montant de la DGC, et qu'en contrepartie de cette réduction elle ne bénéficierait plus du fonds de compensation de la TVA (FCTVA).

À Saint-Martin, où le RSA constitue un important poste des dépenses de la Collectivité, François Hollande a annoncé son souhait de donner à la Collectivité l'habilitation permettant d'adapter les règles d'attribution de l'allocation. Il a également proposé de rééchelonner et de reconsidérer la dette au titre du RSA envers la Caisse d'Allocations familiales (CAF). Dans le domaine de la sécurité, le président de la République a annoncé un renfort de gendarmes mobiles pour l'été prochain et le doublement des crédits du fonds interministériels de prévention de la délinquance. En ce qui concerne la dotation globale de compensation (DGC), pour laquelle Saint-Martin se situe dans une situation similaire à celle de Saint-Barthélemy (Saint-Martin possède comme Saint-Barthélemy une DGC négative), François Hollande a insisté sur la grande complexité institutionnelle de l'île et les contraintes qu'elle peut engendrer. Les modalités de changement relatives à ce sujet restent à préciser.

PRINCIPAUX INDICATEURS

INDICATEURS DE REFERENCE						Données brutes	Variation mensuelle	Glisement annuel
Prix (Source : Insee)	Indice des prix à la consommation (base 100 en 1998)	Guadeloupe France entière	Mars	2015	130,0 128,1	0,7 % 0,7 %	-0,2 % -0,1 %	
Demandeurs d'emploi (Source : Deccte)	Nombre de demandeurs d'emploi (DEFM A) (données CVS)		Mars	2015	57 690	0,4 %	2,5 %	
Commerce extérieur (Source : Douanes)	Exportations (en cumul - millions d'euros) Importations (en cumul - millions d'euros)		Mars	2015	40,9 610,2	- -	-21,1 % -3,8 %	
Créations d'entreprises (Source : Insee)	Nombre d'entreprises créées (hors auto-entreprises)		Avril	2015	341 1 430	-12,3 % -	6,9 % 0,6 %	
Vulnérabilité des ménages (Source : Iedom)	Personnes physiques en interdiction bancaire Retraits de cartes bancaires (Flux)		Avril	2015	19 182 508	-0,6 % 1,2 %	-1,9 % -1,7 %	

INDICATEURS SECTORIELS						Données brutes	Variation mensuelle	Glisement annuel
Trafic aérien (Source : Aéroport Pôle Caraïbe)	Nombre de passagers (entrées + sorties, hors transit)		Mars	2015	191 185 578 435	-2,6 % -	-3,0 % 1,3 %	
Trafic maritime (Source : Guadeloupe Port Caraïbe)	Trafic net de marchandises (tonnes) Nombre de passagers (entrées + sorties)		Mars	2015	232 075 92 403	9,0 % -12,4 %	-5,4 % -1,9 %	
Immatriculations (Source : Préfecture)	Immatriculations de véhicules neufs		Mars	2015	1 375 3 720	39,9 % -	15,9 % 3,6 %	
Consommation de ciment (Source : Ciments Antillais)	Ventes de ciment (tonnes)		Avril	2015	17 086 65 861	-7,7 % -	-2,1 % -4,8 %	

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

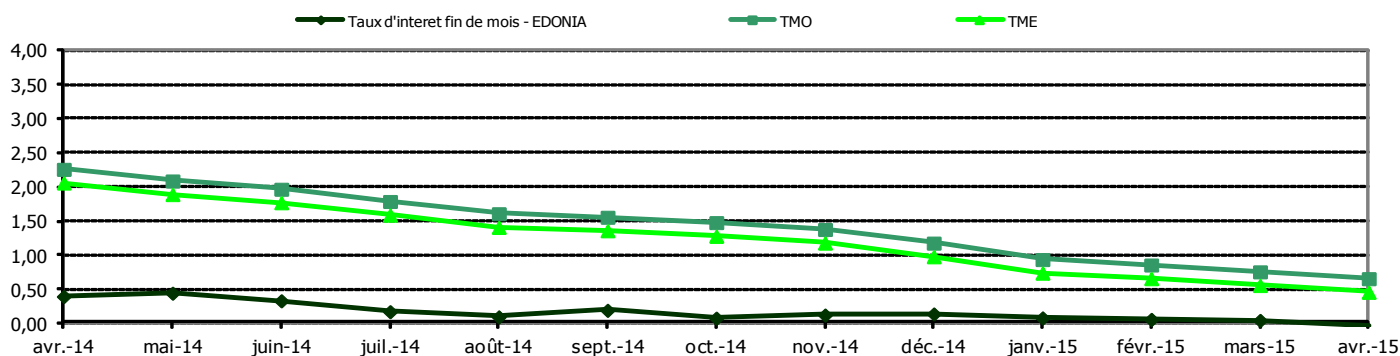
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème		taux	date d'effet
Taux de la facilité de prêt marginal		0,05%	10/09/2014
Taux de la facilité de dépôt		0,30%	10/09/2014
		-0,20%	10/09/2014
Taux d'intérêt légal 1er semestre 2015 - JORF du 27/12/2014			
Créances de personnes physiques		Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/02/15)	
(Hors besoins professionnels) :	4,06%	Livret A et bleu	1,00%
		LDD	1,00%
		LEP	1,50%
		PEL*	2,00%
Autres cas :	0,93%		CEL*
			0,75%
		* hors prime d'Etat	
Taux d'intérêt fin de mois - EONIA		Taux d'intérêt fin de mois - EURIBOR	
Janvier	Février	Mars	Avril
0,0860%	0,0640%	0,0500%	-0,0270%
		1 mois	3 mois
		-0,0400%	-0,0050%
		6 mois	1 an
		0,0640%	0,1710%
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)			
Janvier	Février	Mars	Avril
0,74%	0,66%	0,56%	0,46%
Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Janvier	Février	Mars	Avril
0,94%	0,86%	0,76%	0,66%

Taux de l'usure (seuils applicables au 1^{er} avril 2015)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielles, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts immobiliers			
Prêts à taux fixe	4,49%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	7,57%
Prêts à taux variable	4,09%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	3,01%
Prêts-relais	4,73%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	3,76%
Autres prêts		Découverts en compte	13,28%
Prêts d'un montant inférieur ou égal à 3 000 euros	20,23%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	2,87%
Prêts d'un montant compris entre 3 000 euros et 6 000 euros	14,15%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts d'un montant supérieur à 6 000 euros	9,04%	Découverts en compte	13,28%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

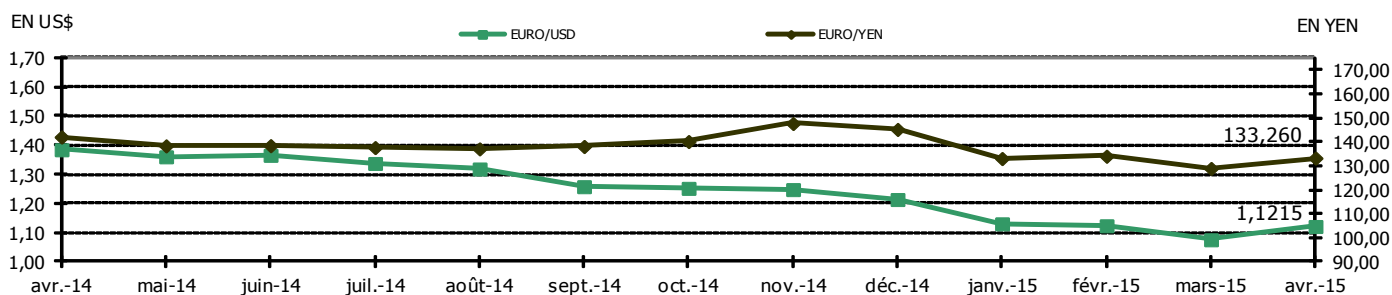
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,1215	EURO/ZAR (Afrique du sud)	13,2413	EURO/SRD (Surinam)	3,7006
EURO/JPY (Japon)	133,2600	EURO/BWP (Botswana)	10,9727	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,0073
EURO/CAD (Canada)	1,3480	EURO/SCR (Seychelles)	15,2690	EURO/DOP (Rép. Dom.)	50,5049
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,7267	EURO/MUR (Maurice)	38,6881	EURO/BBD (La Barbade)	2,2417
EURO/SGD (Singapour)	1,4815	EURO/BRL (Brésil)	3,3232	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	7,1178
EURO/HKD (Hong-Kong)	8,6925	EURO/VEF (Vénézuéla)	7,0559	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	3391,081	EURO/XCD (Dominique)	3,0278	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur de la publication : N. de SEZE - Responsable de la rédaction : J-M. PAUGAM

Editeur et Imprimeur : IEDOM - Parc d'activité de la Providence - Zac de Dothémare - 97139 Les Abymes

Achevé d'imprimer le 13 mai 2015 - Dépôt légal : mai 2015 - ISSN 1240- 3806